

Casablanca, le 01 Juillet 2021

**Monsieur le Directeur Général,**

Conformément à sa mission, la **Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (F.N.I.H)**, se propose d'éditer, en partenariat avec l'Agence PRECOM, un support de communication essentiel à la promotion de notre destination.

**LE GUIDE OFFICIEL DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE DU MAROC  
« Edition 2021 ».**

Cette publication, s'adresse autant à nos partenaires professionnels qu'à nos visiteurs et hôtes et se propose d'être un outil de communication, entre les différents intervenants du secteur et un moyen d'information pour le touriste.

Elle permet d'enrichir notre dispositif de communication et contribuera ainsi à mieux faire connaître le Maroc, ses potentialités ainsi que les professionnels intervenant dans le secteur de l'hébergement et du tourisme.

Cette publication, à périodicité annuelle, sera diffusée à 5.000 exemplaires, sous format papier et téléchargeable sur les sites :

[www.fnih.ma](http://www.fnih.ma) ; [www.hotellerienews.com](http://www.hotellerienews.com) et [www.fijetmaroc.com](http://www.fijetmaroc.com) ;

Le succès de cette publication dépendra essentiellement de la mobilisation des organismes et des entreprises touristiques, et celles dont l'activité est liée au secteur du tourisme.

C'est pourquoi, nous sommes convaincus que votre entreprise ou organisme à la réalisation de cette publication, notamment par le biais d'insertions publicitaires ou du publi-rédactionnel, sachant que cette édition sera diffusée, auprès de tous les participants à l'Assemblée Générale Elective de l'Organisation Mondiale du Tourisme qui se tiendra à Marrakech, fin 2021.

A cet effet, nous vous saurions gré de tout l'appui et l'assistance que vous voudriez bien réserver aux représentants de **PRECOM**, qui prendront contact avec vous prochainement.

Dans l'attente de vous compter parmi nos partenaires, nous vous prions de croire, **Monsieur le Directeur Général**, en l'expression de nos salutations distinguées.

**Lahcen ZELMAT**  
Président  
F.N.I.H



**Najib SENHADJI**  
Directeur Général  
PRECOM





## UN SUPPORT IDEAL POUR PROMOUVOIR VOTRE ENTITE

- **Une présentation qui met en valeur votre annonce** votre annonce peut être valorisée et positionnée dans la rubrique qui vous intéresse ;
- **Une très forte audience** 5.000 exemplaires, imprimés et diffusés chaque année ;
- **Une lecture régulière de votre annonce** - Une durée de vie minimale d'un an Sur les sites : [www.fnih.ma](http://www.fnih.ma) et [www.hotellerienews.com](http://www.hotellerienews.com)
- **Une lectorat ciblé qui vous intéresse directement** Le Guide s'adresse aux touristes nationaux, étrangers, aux professionnels du tourisme et à tous leurs partenaires.

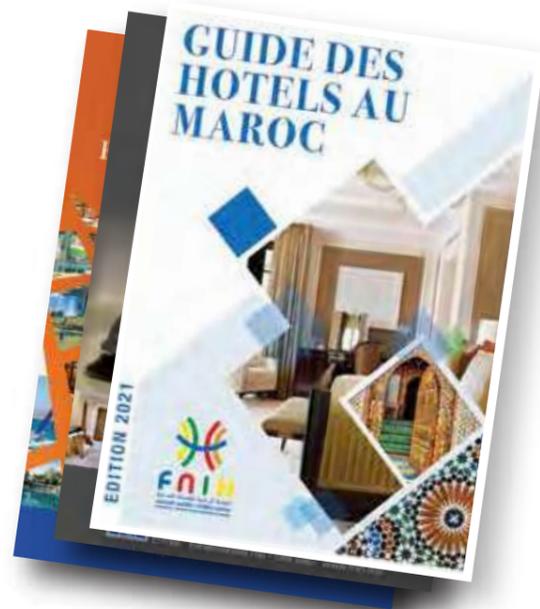
### Sommaire

#### LE GUIDE OFFICIEL DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE DU MAROC (EDITION 2021)

- DESTINATION MAROC
- COMMENT SE RENDRE AU MAROC
- SE DÉPLACER AU MAROC
- INFORMATIONS PRATIQUES
- ADRESSES UTILES
- REPERTOIRE DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT PAR RÉGION :
 

Agadir	Marrakech
Al Houceima	Meknès
Béni Mellal (Tadla - Azilal)	L'Oriental (Oujda, Berkane, Nador)
Casablanca	Ouarzazate
Doukkala - Abda	Rabat
Errachidia	Tanger
Fès	Tétouan
- CLASSEMENT DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT (HÔTELS, V.V.T, RÉSIDENCES TOURISTIQUES, MAISONS D'HÔTES, AUBERGES).
- LISTE DES ANNONCEURS

## LE GUIDE OFFICIEL DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE DU MAROC



## Tarif de Publicité

Edition  
2021

[www.hotellerienews.com](http://www.hotellerienews.com)



Pour toutes vos insertions publicitaires,  
Veuillez contacter :

332, Bd. Brahim Roudani 4<sup>ème</sup> étage - Maârif - Casablanca  
Tél. : 05 22 25 38 87 / 05 22 23 66 81 - Fax : 05 22 23 66 81  
E-mail : [precom8@gmail.com](mailto:precom8@gmail.com) - Site Web : [www.precom.ma](http://www.precom.ma)



الجامعة الوطنية للصناعة الفندقية  
Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière

320, Bd. Zerkouni - 2040 Casablanca  
Tél. : +212 (0)5 22 26 73 13 / 14  
Fax : +212 (0)5 22 26 72 73  
E-mail : [fedhotel@gmail.com](mailto:fedhotel@gmail.com) - Site Web : [www.fnih.ma](http://www.fnih.ma)

## LE GUIDE OFFICIEL DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE DU MAROC FICHE TECHNIQUE

TIRAGE	: 5.000 Exemplaire.
DIFFUSION	: Hôtels, Aéroports, Agences de voyages, Transporteurs, Ambassades, Délégations du Tourisme et Associations des M.R.E, Bureaux OMNT, Banques les Assurances, CRI et les CRT, Partenaires de la fédération.
FORMAT	: (148mm / 210mm).
NOMBRE DE PAGES	: 396 pages + 4 de couverture. (400 page)
GRAMMAGE / PAPIER	: Couverture 300 grs.
QUALITE PAPIER	: Blanc supérieur vernis OR brillant recto-verso.
IMPRESSION	: Quadri recto-verso.
FAÇONNAGE	: Dos carré sousu-collé.

## TARIF DE PUBLICITÉ

DIMENSIONS DES ESPACES SUR LE «GUIDE DES HÔTELS DU MAROC»

210 H X 150 L Une page Quadri	105 H X 150 L 1/2 page Largeur Quadri	210 H X 75 L 1/2 page Hauteur Quadri
	70 H X 150 L 1/3 de page Quadri	

H : Hauteur en mm  
L : Largeur en mm

ESPACE	DIMENSIONS	TARIFS
1 page	210 H / 150 L	19.000 Dhs
1/2 page L	105 H / 150 L	10.000 Dhs
1/2 page H	210 H / 75 L	10.000 Dhs
1/3 page	70 H / 150 L	8.000 Dhs

Le Signe	Marqueur de pages	60.000 Dhs
----------	-------------------	------------

PAGES DE COUVERTURE	DIMENSIONS	TARIFS
2ème page de couverture	210 H / 150 L	45.000 Dhs
3ème page de couverture	210 H / 150 L	40.000 Dhs
4ème page de couverture	210 H / 150 L	50.000 Dhs

PUBLI-REPORTAGE  
Tarif : espace + 20% de frais techniques

Une réduction de 10% est accordée pour tout paiement total à la commande

Ces prix sont en Dirhams et H.T

ENTRE L'ANNONCEUR :

Raison sociale ..... Ville .....  
Nom du Signataire ..... Fonction .....  
Adresse ..... Code postal ..... Ville .....  
Tél. .... GSM ..... Fax .....

d'une part,

ET LA REGIE

La Société PRECOM SARL au capital de 1.000.000 Dhs dont le siège social est situé 332, bd Brahim Roudani - Maârif 20100 - CASABLANCA  
Prise en la personne de son représentant légal en exercice, domiciliée en cette qualité au dit siège, en qualité de Régie commerciale du support :

**IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :**

d'autre part,

**Article 1 : LES PARTIES**

L'annonceur souhaite utiliser la publicité pour promouvoir ses produits et ses services sur le marché. A cette fin, il fait appel à la Régie qui a pour unique mission de faire insérer la publicité qu'il aura définie. En aucune manière, la Régie n'entend assurer la création de la dite publicité.

**Article 2 : L'OBJET DU CONTRAT**

L'annonceur donne l'ordre ferme et irrévocable d'insérer une publicité conformément aux conditions ci-après définies.

**Article 3 : LE SUPPORT**

Format Choisi .....  
Date de parution prévue : .....  
Nombre de parutions .....  
Observations .....  
.....  
.....



**Article 4 : LE PRIX DE L'INSERTION**

Prix HT ..... x ..... parutions = .....Dhs  
.....Dhs  
.....Dhs  
TOTAL H.T. ....Dhs  
T.V.A. ....Dhs  
TOTAL T.T.C. ....Dhs

**Article 5 : CONDITIONS DE PAIEMENT.**

50% à la signature du présent contrat et 50% à la signature du B.A.T

**Remise de 10% pour un paiement total comptant, à la signature du contrat.**

Mode de paiement : Par chèque barré non endossable ou par Effet bancaire à l'ordre de PRECOM SARL

Acompte ..... Dhs - Chèque ou Effet N° ..... - Banque .....

**Article 6 : LES RESPONSABILITÉS DES PARTIES**

L'annonceur doit remettre à la Régie, à la date convenue, les documents destinés à être publiés. Si les documents ne lui parviennent pas en temps utile, la Régie peut insérer simplement à l'emplacement de cette publicité une formule générale telle que le nom et l'adresse de l'annonceur ou le nom de la spécialité ou de la marque précédée ou non de la mention «emplacement réservé à ...». Toute suspension ou modification est demandée par écrit. Les annonces publicitaires paraissent sous la seule responsabilité de l'annonceur.

**Article 7 : LA DURÉE DU CONTRAT**

Tout contrat conclu, ne peut être résilié pendant sa durée pour quelque cause que ce soit, sauf cas de force majeure.

**Article 8 : LA JURIDICTION COMPÉTENTE ET LOI APPLICABLE**

Le présent contrat est soumis à la loi Marocaine. En cas de litige, le Tribunal de Casablanca est seul compétent.

Fait à ..... Le .....

LA RÉGIE :  
**PRECOM**  
PRESSE.REGIE.EDITION.COMMUNICATION  
Dossier suivi par :

L'ANNONCEUR  
*(Le Cachet)*

SIGNATURE DE L'ANNONCEUR  
*Précédée de (Bon pour Accord)*

